

**Cinquante années d'étude du crime dans la revue *Criminologie***  
**Fifty years of crime in *Criminologie***  
**Cincuenta años de estudio del crimen en la revista *Criminología***

Rémi Boivin

Volume 51, Number 1, Spring 2018

50 ans de *Criminologie*

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1045314ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1045314ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (print)

1492-1367 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boivin, R. (2018). Cinquante années d'étude du crime dans la revue *Criminologie*. *Criminologie*, 51(1), 231–246. <https://doi.org/10.7202/1045314ar>

Article abstract

Classic and neoclassic approaches in criminology take the criminal act as the basic unit of analysis. While this approach had been abandoned by many researchers, the 1968 publication of *Crime and Punishment : An Economic Approach* by Gary S. Becker, as well as subsequent publications, led some researchers to return to detailed investigations of how crimes are committed. This article analyzes the place of the criminal act in articles published in *Criminologie* since its beginnings in 1968. After a brief look at the principles of the classical school of criminology, it shows that only 11 articles analyze crime itself. These articles are analyzed to see if they have any points in common. The article ends with observations about future publication of research on criminal acts in *Criminologie*.

# Cinquante années d'étude du crime dans la revue *Criminologie*

Rémi Boivin<sup>1</sup>

*Professeur agrégé*

*École de criminologie, Université de Montréal*

*Directeur adjoint*

*Centre international de criminologie comparée*

*remi.boivin@umontreal.ca*

**RÉSUMÉ** • *Le crime est l'unité d'analyse de base des approches classique et néoclassique en criminologie. Cet intérêt pour l'acte délictueux a été mis de côté pendant une bonne partie de l'histoire de la criminologie, mais a été remis de l'avant avec la publication, en 1968, d'un texte marquant de Gary S. Becker. Le présent article vise à décrire la place du crime parmi les contributions publiées par la revue Criminologie depuis sa fondation, la même année. Après un bref rappel des grands principes de l'approche néoclassique, il est démontré que le crime a occupé une place marginale dans la revue; les onze articles ayant spécifiquement analysé une forme de crime sont ensuite décrits de façon à déterminer les points communs entre les articles. L'article se conclut avec quelques remarques et observations sur l'avenir de la recherche sur le phénomène criminel diffusée par la revue Criminologie.*

**MOTS CLÉS** • *Crime, approche classique en criminologie, choix rationnel, analyse stratégique.*

## Introduction

La revue *Criminologie* a été fondée au début du regain de popularité des idées de l'approche classique en criminologie. Avec le texte *Crime and punishment: An Economic Approach*, le lauréat du prix Nobel d'économie Gary S. Becker (1968) a remis de l'avant l'hypothèse selon laquelle la majorité des délinquants potentiels exercent leur volonté d'obéir ou de

---

1. École de criminologie, Université de Montréal, C. P. 6128, succ. Centre-Ville, Montréal (Québec), Canada, H3C 3J7. L'auteur souhaite remercier Brigitte Poirier pour sa contribution à l'analyse des articles de *Criminologie*, ainsi que Pierre Tremblay, Maurice Cusson et Marc Ouimet pour leurs commentaires et suggestions.

contrevenir à la loi en prenant en compte les sanctions éventuelles et leurs probabilités. L'analyse de la décision de passer à l'acte délictueux y était présentée comme le but premier de la criminologie. Cette approche a eu une telle influence sur les fondements de la criminologie que le délit est aujourd'hui au cœur aux définitions que donnent les deux universités québécoises offrant des programmes de criminologie de la discipline. L'École de criminologie de l'Université de Montréal indique que ses programmes visent « l'étude pluridisciplinaire du phénomène criminel [...] pour connaître le délit, le délinquant, la victime, la criminalité et la réaction sociale face au crime » tandis que la présentation du baccalauréat en criminologie offert à l'Université Laval insiste sur le fait que le programme vise d'abord à « comprendre les comportements délictueux<sup>2</sup> ».

Or, il ne faudrait pas oublier que l'approche classique a été presque complètement ignorée durant la majeure partie du xx<sup>e</sup> siècle, au profit de deux autres objets d'étude. D'abord, Jean Pinatel (1979/1960) distinguait le crime de la criminalité. Du crime, Pinatel indiquait que c'était l'acte délictueux lui-même, « considéré comme un épisode qui a un commencement, un développement et une fin » (Pinatel, 1979/1960, p. 103). Pour lui, la criminalité désignerait plutôt l'ensemble des infractions qui se produisent dans un temps et un lieu donnés et qui est typiquement comprise dans l'analyse géographique des « points chauds » et l'analyse des tendances. Le développement de systèmes de compilation des statistiques policières dès 1930 n'est certainement pas étranger à la popularité de l'analyse de la criminalité, popularité qui a contribué à reléguer l'analyse du crime à la marge de la criminologie. Ensuite, l'étude du crime est souvent, à tort ou à raison, présentée comme incompatible avec la compréhension des individus à l'origine des infractions. Par exemple, l'ordre professionnel des criminologues du Québec, créé en 2015, définit « la profession de criminologue [comme étant] fondamentalement axée sur l'humain et la relation d'aide ». L'étude du criminel et son traitement restent donc parmi les préoccupations principales de bon nombre de criminologues et de chercheurs en criminologie.

Le 50<sup>e</sup> anniversaire de la revue *Criminologie* offre l'occasion de s'intéresser à la place de l'étude du phénomène criminel dans la discipline que l'on nomme criminologie. Ainsi, cet article vise à situer l'importance de l'analyse du crime dans la revue, depuis ses débuts. L'article comporte

---

2. Sites web de l'École de criminologie de l'Université de Montréal et du Baccalauréat en criminologie (B.A.) de l'Université Laval, consultés le 5 juillet 2017.

quatre sections distinctes. Dans la première, les grands principes de l'approche néoclassique sont brièvement présentés, tels qu'ils l'ont été dans la revue par Cusson (1986). Ensuite, l'ensemble des contributions à la revue sont analysées afin de suivre l'évolution des préoccupations quant au crime depuis sa création. Puis, la troisième section consiste en une description détaillée des articles publiés dans *Criminologie* ayant spécifiquement une forme de crime comme objet d'étude. Enfin, l'article termine sur quelques remarques et observations sur l'avenir de la recherche sur le phénomène criminel diffusée par la revue *Criminologie*.

### **Approches classique et néoclassique en criminologie**

L'approche classique en criminologie remonte aux travaux de Beccaria et de Bentham (xviii<sup>e</sup> siècle). À l'époque, ces partisans de l'utilitarisme ont fait la promotion de nouvelles idées faisant de la prise de décision le concept central pour comprendre le passage à l'acte. Selon cette approche, les délinquants potentiels exercent leur volonté d'obéir ou de contrevenir à la loi en prenant en compte les sanctions éventuelles et leurs probabilités. Ils passeront à l'acte délinquant si ces coûts potentiels (la douleur, selon les utilitaristes) sont moins élevés que les gains éventuels (le bonheur) associés à l'action (Akers et Sellers, 2009). Il a résulté de cette approche la théorie de la dissuasion qui laisse entendre que la loi a le pouvoir de prévenir le passage à l'acte si la sanction qui y est associée est sévère, certaine et prompte. Bien que ces idées aient eu un impact durable sur les systèmes judiciaires modernes (le délinquant est, jusqu'à preuve du contraire, tenu responsable de ses actes), les études empiriques sur la relation entre la dissuasion et le crime ont trouvé, au mieux, une relation partielle entre ces deux concepts. Sur le plan macro-sociologique, seules les mesures de la certitude des peines (comme le nombre de policiers par personne, le taux de résolution des crimes et les politiques de tolérance zéro) sont associées à une diminution du nombre de crimes par pays, provinces, villes ou quartiers (Pratt et Cullen, 2005); sur le plan individuel, plusieurs études ont démontré un effet dissuasif modeste de la sanction sur la récidive des délinquants condamnés (Pratt, Cullen, Blevins, Daigle et Madensen, 2006).

Il a fallu attendre la fin des années 1960 avant que l'approche classique ne connaisse un développement théorique d'importance. On attribue souvent à Becker (1968) la première application de la théorie

du choix rationnel en criminologie; pourtant, les parallèles avec l'approche classique sont évidents. Selon la théorie du choix rationnel, les délinquants décident de passer à l'acte ou non à la suite d'un calcul coûts-avantages (souvent appelé coûts-bénéfices, malgré l'anglicisme) prenant en compte, entre autres, la probabilité et la nature des sanctions. La différence majeure réside dans le fait que la dissuasion est une théorie essentiellement négative (qui cherche à expliquer le non-passage à l'acte) tandis que le choix rationnel tente d'expliquer la décision, peu importe qu'elle implique un passage à l'acte ou non (Akers et Sellers, 2009). Ainsi, les modèles découlant de la théorie du choix rationnel sont regroupés sous l'appellation « École néoclassique en criminologie » de façon à montrer l'affiliation avec l'approche classique, mais aussi l'élargissement du champ d'études.

L'École néoclassique en criminologie a, entre autres, mené à l'élaboration de deux approches ayant des implications pratiques évidentes en criminologie. La première, l'analyse de scripts, vise à comprendre le passage à l'acte de façon à l'interrompre avant qu'il n'atteigne son but (Cornish, 1994). Un postulat implicite de cette approche est que les délinquants exercent leur capacité à décider à chacune des étapes du passage à l'acte. Puisqu'elle vise à comprendre dans le détail le passage à l'acte, cette approche nécessite une définition très précise du type de crime à l'étude ainsi que des données très spécifiques sur les situations précriminelles<sup>3</sup>. La seconde, la théorie des activités routinières, indique qu'une opportunité criminelle est créée lorsque convergent un délinquant motivé et une cible intéressante en l'absence d'un gardien capable d'intervenir de façon à prévenir l'incident (Cohen et Felson, 1979). Cette approche explique le passage à l'acte par l'existence d'opportunités criminelles que les délinquants potentiels ont le choix de saisir ou non<sup>4</sup>.

3. Cette approche est d'ailleurs cohérente avec celle des modèles à choix discrets (*discrete choice models*) développée par un autre récipiendaire du prix Nobel en sciences économiques, Daniel McFadden (1986). Bien que très utile à la compréhension des choix géographiques des délinquants (Bernasco et Block, 2009; Bernasco et Nieuwebeerta, 2005; Johnson et Summers, 2015), cette approche a toutefois une histoire moins longue en criminologie et est pratiquement absente de la littérature francophone sur le crime.

4. La théorie des activités routinières a aussi été adaptée de façon à expliquer les variations macrosociologiques du crime (Élie, 1994). La proposition est que le nombre de crimes est associé au nombre d'opportunités criminelles d'un lieu et donc, au nombre de cibles et de délinquants potentiels qui y sont présents (Pratt et Cullen, 2005). Ces travaux ne seront pas revus ici, même si quelques-uns ont été publiés dans la revue *Criminologie* (voir par exemple l'étude de Ouimet et Tremblay [2001] sur le métro de Montréal), principalement parce que ces études portent, pour reprendre les mots de Pinatel (1979/1960), sur la criminalité plutôt que sur le crime.

Dans les deux cas, la prise de décision est centrale à la compréhension de l'acte criminel. Malgré tout, on a reproché à l'analyse de scripts et à la théorie des activités routinières de trop se concentrer sur les situations et peu sur les motivations des délinquants, qui elles-mêmes peuvent être influencées par le contexte immédiat de la prise de décision (Wortley, 2001).

Dans la revue *Criminologie*, c'est l'article de Cusson (1986) qui a présenté les principes de base de l'approche néoclassique en criminologie, qu'il a renommé «analyse stratégique». Après avoir rappelé qu'en analyse stratégique l'attention se porte sur le crime et non plus sur le criminel, Cusson (1986) indique qu'«[o]n tient compte des circonstances dans lesquelles se produit un délit et qui le rendent possible» (p. 55). Le texte présente les propositions de Cohen et Felson (1979) sur le lien entre le crime et les activités routinières, ainsi que quelques caractéristiques des biens les plus volés, qui correspondent à l'acronyme VIVA: la valeur, l'inertie, la vulnérabilité et l'accessibilité. Ces caractéristiques sont à l'origine du modèle CRAVED qui est encore aujourd'hui très utilisé en prévention situationnelle (Clarke, 1999). Si cette formulation s'applique mieux aux crimes de prédation, c'est-à-dire aux crimes ayant une victime et un agresseur facilement identifiables, Cusson (1986) parle plus généralement d'opportunités criminelles et de l'idée que la décision de passer à l'acte est principalement influencée par les résultats anticipés d'une action. Ainsi, tel qu'il est indiqué plus haut, l'analyse stratégique permet de comprendre les décisions qui, après coup, semblent erronées ou à tout le moins sous-optimales. Autrement dit, l'École néoclassique (l'analyse stratégique) en criminologie se fonde surtout sur la compréhension de l'acte criminel (le «comment») et très peu sur le criminel (le «qui» et le «pourquoi»).

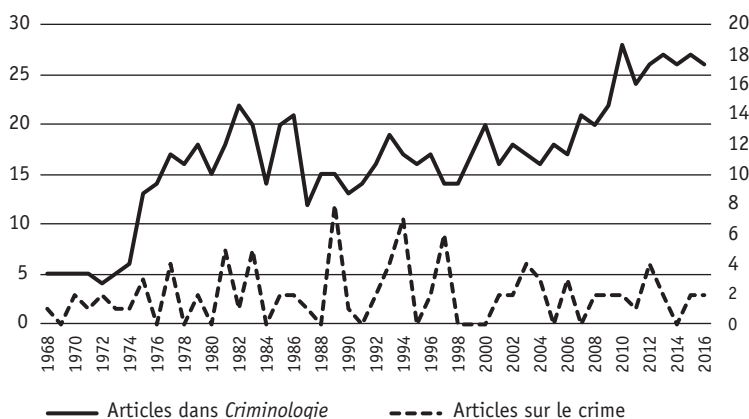
### **La place du crime dans la revue *Criminologie***

L'année 1968 a ainsi vu la publication de l'application innovatrice du calcul coûts-avantages en criminologie par Becker et du premier numéro d'*Acta Criminologica* (qui allait plus tard devenir *Criminologie*). Une telle convergence temporelle fait qu'on pourrait s'attendre à ce qu'une certaine préoccupation envers l'acte délictueux soit présente dans une grande proportion des travaux publiés depuis la fondation de la revue *Criminologie*. Pourtant, il ne semble pas que ce soit le cas. D'abord, les travaux phares de l'approche néoclassique ont été assez peu cités

par les contributeurs à la revue : des quelque 19 813 références ayant apparû dans *Criminologie*, Becker (1968) a été cité deux fois, Cohen et Felson (1979), onze fois, l'ensemble des travaux de Beccaria, huit fois et ceux de Ronald Clarke, trente fois. On est bien loin de la soixantaine de citations des recherches de David Finkelhor en victimologie ou des quatre-vingt-quinze et quelques citations des travaux de Pierre Landreville sur la détention. Notons aussi que l'auteur francophone le plus souvent associé à l'étude du crime, Maurice Cusson, fait effectivement partie des dix auteurs les plus cités dans la revue (voir Leclerc *et al.*, ce numéro), mais qu'une bonne partie de cette reconnaissance est associée à des contributions publiées avant la série de travaux sur les caractéristiques de la cible visée par le délinquant, qui met de l'avant l'idée que le délit est un moyen en vue d'une fin (cette situation est reconnue par Cusson lui-même, qui en parle dès l'introduction de son article de 1986).

Par contre, le fait de citer les classiques n'indique pas nécessairement une préoccupation envers le crime et vice versa. La Figure 1 illustre l'importance relative de l'étude du crime parmi l'ensemble des articles publiés dans la revue. Ces articles ont été sélectionnés à l'aide d'une recherche large basée sur les mots clés présents dans les titres et les résumés de tous les articles parus dans la revue depuis sa création. Les mots suivants (et leurs déclinaisons) ont été recherchés : « crime », « délinquance », « déviance », « analyse », « criminalité », « statistique » et « tendance ». Après avoir éliminé les articles évidemment hors sujet (ex. : un article sélectionné à cause d'une mention des publications de la revue *Déviance et société*) et ceux ne faisant pas d'un type de crime spécifique le centre de leur analyse, un total de 94 articles a été considéré comme accordant une place importante à l'acte criminel dans son analyse, ce qui représente moins de 12 % du total, soit une moyenne d'un article par numéro. Les pics de publication, évidents dans la Figure 1, s'expliquent par la présence de numéros thématiques appelant spécifiquement ce type d'analyse, soit par la volonté d'améliorer les connaissances devant un phénomène méconnu : *La criminalité des affaires au Québec*, 10(1); *La peur du crime*, 16(1); *Criminalités économiques*, 30(1); ou la volonté de comparer le crime dans différents contextes : *Criminalité et réalités sociales : Québec, Canada, États-Unis, Japon*, 14(1); *Analyse spatiale du crime*, 27(1).

FIGURE 1

Nombre d'articles publiés dans la revue *Criminologie*, par année (1969-2016)

L'intérêt pour le crime ne s'est pas développé au cours des années, au contraire. La proportion d'articles centrés sur le crime (par opposition au criminel et à la criminalité) est passée de 13,5% pour les 24 premières années d'existence de la revue (1968-1991) à 10,4% pour les 24 plus récentes (1993-2016).

### L'analyse du crime dans la revue *Criminologie*

La section précédente portait sur l'ensemble des articles publiés dans la revue *Criminologie* ayant affiché un minimum d'intérêt pour l'analyse du crime. Toutefois, le raffinement des critères de recherche nous a permis de relever onze articles mettant le crime au centre de leur analyse. À l'exception des textes de Normandeau (1972, 1981), ils ont tous été publiés après 1986. Le Tableau 1 présente ces articles.

On reproche parfois aux approches classique et néoclassique d'être peu didactiques. Il est vrai qu'en s'intéressant aux comportements effectifs, la dissuasion, la perspective des activités routinières et l'analyse de script ne font pas beaucoup appel à des notions abstraites. Reste qu'il existe des (néo-)classiques de l'étude du crime qui peuvent servir de cadre d'analyse, à commencer par Becker (1968), Cohen et Felson (1979) et Clarke et Cornish (1985). Plusieurs articles évoqués au Tableau 1 les citent explicitement (Cusson et Boisvert, 1994; Dupont, 2010; Leguerrier, 1989; Linteau, 2004). D'autres font référence à des



**TABLEAU 1**  
**Articles publiés dans la revue *Criminologie* dont l'analyse porte explicitement sur le crime**

Référence	Type de crime à l'étude	Source(s) de données	But de l'analyse
Normandeau, 1972	Vol qualifié	Données officielles (police)	Définir un phénomène
Normandeau, 1981	Vol à main armée dans les institutions bancaires	Entrevues	1) Comprendre un phénomène 2) Déterminer des moyens de prévention
Leguerrier, 1989	Prostitution	Analyse documentaire	Comprendre un phénomène
Cusson et Boisvert, 1994	Homicide conjugal	Analyse documentaire	Comprendre un phénomène
Le Blanc et Deguire, 2002	Taxage	Sondage de délinquance autorévélee et de victimisation (le MASPAQ)	Définir et comprendre un phénomène
Marleau, 2003	Fratricide et sororicide	Revue systématique de littérature	Comprendre un phénomène
Linteau, 2004	Recel	Entrevues	Comprendre un phénomène
Paquin, 2004	Fraude fiscale corporative	Analyse documentaire	Comprendre un phénomène
Leman-Langlois, 2008	Terrorisme à motif religieux	Analyse d'une banque d'incidents terroristes (ERTA)	Comprendre un phénomène
Dupont, 2010	Vol d'identité	1) Revue de littérature 2) Analyse documentaire	Définir et comprendre un phénomène
Bérubé et Campana, 2015	Violences motivées par la haine commises par des groupes d'extrême droite	1) Analyse de plusieurs banques de données 2) Analyse documentaire	Test d'une hypothèse

concepts centraux des classiques, comme la rationalité et les opportunités criminelles, sans citer explicitement les travaux originaux (Bérubé et Campana, 2015 ; Leman-Langlois, 2008 ; Marleau, 2003 ; Normandeau, 1972 ; Paquin, 2004). Ainsi, à quelques exceptions près (Le Blanc et Deguire, 2002 ; Normandeau, 1981), la plupart des articles sur le crime publiés dans la revue *Criminologie* s'inscrivent dans la communauté de pensée de l'approche néoclassique. Il faut toutefois noter qu'aucune des publications mentionnées n'a l'ambition claire de contribuer à la reformulation d'une théorie existante ou d'élaborer une nouvelle théorie du crime.

L'étude du crime dans la revue *Criminologie* est donc essentiellement a-théorique. Les articles visent tous à définir ou à comprendre un phénomène criminel particulier, qu'il soit perçu comme nouveau (Dupont, 2010 ; Le Blanc et Deguire, 2002 ; Leman-Langlois, 2008) ou non. Ainsi, Cusson et Boisvert (1994) veulent décrire les étapes du déroulement d'un homicide conjugal et cerner « les circonstances et [...] conditions qui ont rendu possible le crime conjugal » (p. 168). Pour sa part, Paquin (2004) veut « identifier les conditions d'émergence et de viabilité d'une fraude fiscale au sein d'un marché légal de production de biens » (p. 154). Autre exemple, Le Blanc et Deguire (2002) veulent clarifier les interprétations du terme « taxage » et en mesurer l'ampleur chez les adolescents québécois. Les articles sont donc essentiellement descriptifs. Par contre, Normandeau (1981) souhaite comprendre le crime afin de trouver des moyens de prévention potentiels, une application qui deviendra le fondement de l'approche de prévention situationnelle mise de l'avant par Clarke (1983). Enfin, deux articles souhaitent explicitement tester des hypothèses, d'un côté quant à l'influence de la présence de prêteurs sur gage sur la criminalité contre les biens dans un territoire (Linteau, 2004), de l'autre sur le lien entre la nature de la violence et l'idéologie (Bérubé et Campana, 2015). Dans les deux cas, les analyses visent à mieux comprendre un type de crime : les vols et le recel pour Linteau (2004), les violences motivées par la haine commises par des groupes d'extrême droite pour Bérubé et Campana (2015).

Il en découle donc que le type de crime à l'étude doit être rapidement et précisément défini dans le manuscrit. Par exemple, Marleau (2003) indique dès le premier paragraphe de l'introduction l'objet de son étude et passe plus loin une section complète à discuter des définitions retrouvées dans la littérature scientifique. La précision de la définition est si

importante que certains auteurs poussent leur analyse jusqu'à regrouper des incidents semblables en types plus précis encore (Leman-Langlois, 2008; Normandeau, 1972). Ceci indique le souci qu'ont les auteurs de ces articles de fournir des résultats généralisables, d'abord à d'autres types de crimes, mais aussi à d'autres époques ou territoires. Conformément aux principes de la recherche fondamentale, le ou les auteurs cherchent souvent à démontrer qu'il existe un schéma récurrent, de manière à faire des comparaisons. La stratégie la plus utilisée en ce sens consiste à analyser l'évolution temporelle d'un type de crime, pour un territoire donné (Bérubé et Campana, 2015; Cusson et Boisvert, 1994; Dupont, 2010; Leguerrier, 1989; Leman-Langlois, 2008). La conséquence, par contre, est que les articles sur le crime publiés dans *Criminologie* sont assez peu cités par la suite, puisqu'ils représentent, en quelque sorte, des produits de niche très spécialisés.

Ce serait toutefois une erreur d'évaluer la qualité de leur contribution à l'aide d'une quelconque métrique de citation. À preuve, les méthodes utilisées sont variées et souvent originales. Ainsi, quelques années seulement après l'implantation de la Déclaration uniforme de la criminalité au Canada, Normandeau (1972) utilisait les données policières afin de documenter le vol qualifié à l'aide d'une stratégie analytique qui est encore utilisée aujourd'hui. D'autres ont utilisé les sondages de délinquance autorévélee (Le Blanc et Deguire, 2002) et les revues systématiques (Marleau, 2003). Les contributions sur le crime à la revue *Criminologie* ont toutefois la particularité de privilégier l'analyse de documents issus des journaux (Cusson et Boisvert, 1994; Leguerrier, 1989), des tribunaux (Paquin, 2004) ou d'une variété de sources (Bérubé et Campana, 2015; Dupont, 2010; Leman-Langlois, 2008). Au contraire, l'entrevue est plutôt la méthode ayant offert les contributions les plus marquantes dans le domaine pour la compréhension du crime (ex.: Jacobs, 1999; Wright et Decker, 1994). Si cette méthode est également présente parmi les contributions à la revue *Criminologie* (Linteau, 2004; Normandeau, 1981), elle a nettement moins dominé les autres méthodes que dans d'autres médias.

## Conclusion

Pinatel (1979/1960) définissait la criminologie en fonction de ses trois objets d'étude principaux: le crime, la criminalité et le criminel. Il indiquait aussi que l'étude du crime constitue l'approche par excellence,

puisqu'elle permet « d'appréhender la convergence des facteurs et mécanismes biologiques, sociaux, psychologiques, qui conduisent au passage à l'acte » (p. 103). Cependant, il est attendu qu'assez peu de recherches adoptent une position classique « pure », faisant du crime l'objet principal de l'analyse. Comme le laissent entendre les définitions générales citées plus haut, l'étude de l'acte délictueux est souvent préalable et nécessaire, plutôt que centrale aux travaux criminologiques. Par exemple, comme le souligne le modèle SARA, largement utilisé en recherche évaluative, le développement de mesures préventives commence par une meilleure connaissance du problème à résoudre (*Scanning, Analysis*) avant de déterminer la meilleure intervention (*Response*) et son évaluation (*Assessment*) (Clarke et Eck, 2005). La connaissance du crime est essentielle, mais ne représente pas toujours l'objet d'intérêt.

Ainsi, le crime, qui faisait l'objet de la revue présentée ici, a occupé une place marginale (environ 12 %) parmi les articles publiés dans *Criminologie* depuis sa fondation. Cette situation n'est pas particulière à *Criminologie*: par exemple, Weisburd (2015) a trouvé que 15,0 % des articles publiés entre 1990 et 2014 dans la revue *Criminology* avaient pour objet la situation, tandis que plus des deux tiers (66,1 %) portaient sur l'individu. Il est tentant d'y voir une preuve à l'appui de la croyance qui veut que les chercheurs se soient surtout intéressés à la personnalité criminelle ainsi qu'aux facteurs sociaux agissant sur les délinquants et sur la réaction sociale que suscitent les actes délictueux. On retrouve effectivement plusieurs publications de cette nature dans la revue *Criminologie*, tant hier qu'aujourd'hui. La nature thématique de la revue n'encourage pas non plus la publication d'articles sur le crime. Il est difficile de trouver un thème permettant de réunir plusieurs contributions sur le crime tout en évitant la redondance. Ainsi, le numéro 18(2) paru en 1985 portant sur « Le vol à main armée à Montréal » ne comporte aucun article sur le crime lui-même, mais plusieurs contributions, par ailleurs intéressantes, sur les auteurs de tels délits (Bellot, 1985; Pinsonneault, 1985) et sur le traitement judiciaire des cas (Élie et Kapétanaki-Barake, 1985; Gagnon et Le Blanc, 1985; Le Blanc, 1985). En plus d'une prise de position implicite sur les objets d'étude criminologique, nous avons décrit plus haut une piste d'explication plus pragmatique: l'étude du crime nécessite des données très précises sur les incidents, et ces données ne peuvent être compilées qu'à l'aide de méthodologies variées.

Une autre explication n'a été que brièvement abordée jusqu'à maintenant. Le site web de la revue indique que *Criminologie* «est une revue thématique répondant aux préoccupations et aux intérêts actuels des criminologues québécois et étrangers». Le crime, comme objet d'étude, se distingue de la criminalité et du criminel par la rapidité de son évolution. L'approche néoclassique prédit que la décision de passer à l'acte est prise à la suite d'un calcul des coûts et avantages; il en découle que ce calcul peut varier dans le temps, en fonction des contingences situationnelles imposées, par exemple, par les pratiques policières ou les lois. Il est donc attendu que les pratiques criminelles changent dans le temps et l'espace, et génèrent des analyses ponctuelles d'intérêt plus «opérationnel» que théorique. Par exemple, il est possible que la police encourage les citoyens d'un quartier donné à s'équiper d'alarmes en réaction à une vague de cambriolages, forçant ainsi les cambrioleurs éventuels à modifier leurs façons de faire. Cette action préventive et la réaction des cambrioleurs sont, *a priori*, anecdotiques et de peu d'intérêt général. Paradoxalement, cela implique que malgré l'orientation très pratique de l'approche néoclassique, les travaux sur le crime qui méritent d'être publiés dans une revue scientifique se rapprochent souvent plus de la recherche fondamentale que de la recherche appliquée que souhaite promouvoir la revue *Criminologie*. Ainsi, au-delà des implications immédiates des analyses stratégiques en termes de prévention, plusieurs travaux ont démontré que certains délinquants innovent et modifient leurs pratiques de façon à maximiser leurs gains et réduire leurs risques (Lacoste et Tremblay, 2003), et certains auteurs font même de la résilience et de la capacité d'adaptation des critères de performance criminelle (Bouchard, 2007). Les travaux sur les scripts criminels montrent avec évidence la diversité des pratiques d'individus commettant le même type de délits, et les travaux sur les carrières criminelles indiquent que les pratiques d'un même individu vont varier selon les circonstances (Kempf, 1987). Dans tous les cas, l'analyse du crime lui-même est un prétexte pour étudier une question plus globale.

Ce constat assez pessimiste sur la présence de travaux sur le crime ne prédit toutefois pas une disparition complète et irrévocable de l'intérêt pour l'acte délictueux. L'analyse des réseaux sociaux, l'approche ayant connu la croissance la plus importante dans l'histoire récente de la criminologie (Papachristos, 2011), a placé le crime au centre de son analyse, en apportant une nuance importante. Elle propose que l'unité d'analyse la plus appropriée est la participation criminelle, soit l'impli-

cation d'un individu dans un événement criminel précis (Carrington, 2009). Cette approche situe chaque événement criminel dans une séquence propre à chaque individu et permet donc de mieux comprendre la codélinquance : pourquoi un délit précis a-t-il été commis à plusieurs plutôt que par un seul individu ? Il est évident qu'une infraction commise à plusieurs ne se déroule pas de la même façon que si elle avait été commise par un seul individu, et l'étude de la codélinquance tend à démontrer l'importance du groupe dans la genèse et la poursuite d'une trajectoire criminelle (Reiss, 1988). La revue *Criminologie* a publié peu d'études utilisant les méthodes de l'analyse de réseaux jusqu'à maintenant (pour une exception, voir Savoie-Gargiso et Morselli, 2013), mais étant donné l'introduction récente de cette méthodologie en criminologie francophone (Boivin et Morselli, 2016), on pourrait s'attendre à ce que la situation change au cours des 50 prochaines années d'existence de la revue...

## Références

- Akers, R. L. et Sellers, C. S. (2009). *Criminological theories : Introduction, evaluation, and application*. New York, NY : Oxford University Press.
- Becker, G. S. (1968). Crime and punishment: An economic approach. *The Journal of Political Economy*, 76(2), 169-217.
- Bellot, S. (1985). Les auteurs de vols à main armée à Montréal : une typologie empirique. *Criminologie*, 18(2), 35-45.
- Bernasco, W. et Block, R. (2009). Where offenders choose to attack: A discrete choice model of robberies in Chicago. *Criminology*, 47(1), 93-130.
- Bernasco, W. et Nieuwebeerta, P. (2005). How do residential burglars select target areas? A new approach to the analysis of criminal location choice. *The British Journal of Criminology*, 45(3), 296-315.
- Bérubé, M. et Campana, A. (2015). Les violences motivées par la haine. Idéologies et modes d'action des extrémistes de droite au Canada. *Criminologie*, 48(1), 215-234.
- Boivin, R. et Morselli, C. (dir.). (2016). *Les réseaux criminels*. Montréal, Québec : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Bouchard, M. (2007). On the resilience of illegal drug markets. *Global Crime*, 8(4), 325-344.
- Carrington, P. J. (2009). Co-offending and the development of the delinquent career. *Criminology*, 47(4), 1295-1329.
- Clarke, R. V. (1983). Situational crime prevention: its theoretical basis and practical scope. *Crime and Justice*, 4, 225-256.
- Clarke, R. V. (1999). *Hot products : Understanding, anticipating and reducing demand for stolen goods*. Londres, Royaume-Uni : Home Office, Police Research Series (Paper 112).

- Clarke, R. V. et Cornish, D. B. (1985). Modeling offenders' decisions: A framework for research and policy. *Crime and Justice*, 6, 147-185.
- Clarke, R. V. et Eck, J. E. (2005). *Crime analysis for problem solvers*. Washington, D.C.: U.S. Department of Justice, Office of Community Oriented Policing Services.
- Cohen, L. E. et Felson, M. (1979). Social change and crime rate trends: A routine activity approach. *American Sociological Review*, 44(4), 588-608.
- Cornish, D. B. (1994). The procedural analysis of offending and its relevance for situational prevention. *Crime Prevention Studies*, 3, 151-196.
- Cusson, M. (1986). L'analyse stratégique et quelques développements récents en criminologie. *Criminologie*, 19(1), 53-72.
- Cusson, M. et Boisvert, R. (1994). L'homicide conjugal à Montréal, ses raisons, ses conditions et son déroulement. *Criminologie*, 27(2), 165-183.
- Dupont, B. (2010). La coévolution du « vol d'identité » et des systèmes de paiement. *Criminologie*, 43(2), 247-268.
- Élie, D. (1994). Analyse spatiale et criminologie. *Criminologie*, 27(1), 7-21.
- Élie, D. et Kapétanaki-Barake, A. (1985). L'impact de la réaction policière sur l'évolution de vols avec violence. *Criminologie*, 18(2), 47-61.
- Gagnon, R. et Le Blanc, M. (1985). Les voleurs à main armée adultes devant les tribunaux: étude du cheminement des plaintes. *Criminologie*, 18(2), 63-83.
- Jacobs, B. A. (1999). *Dealing crack: The social world of streetcorner selling*. Boston, MA: Northeastern University Press.
- Johnson, S. D. et Summers, L. (2015). Testing ecological theories of offender spatial decision making using a discrete choice model. *Crime & Delinquency*, 61(3), 454-480.
- Kempf, K. L. (1987). Specialization and the criminal career. *Criminology*, 25(2), 399-420.
- Lacoste, J. et Tremblay, P. (2003). Crime and innovation: A script analysis of patterns in check forgery. *Crime Prevention Studies*, 16, 169-196.
- Le Blanc, M. (1985). Le vol à main armée chez les mineurs. *Criminologie*, 18(2), 7-34.
- Le Blanc, M. et Deguire, A.-É. (2002). Le taxage: une forme inédite de vol? *Criminologie*, 35(2), 159-178.
- Leclerc, C., Ream, F., Décary-Héту, D., Macaluso, B. et Larivière, V. (2018). Les paradigmes de la revue *Criminologie*: auteurs, revues et disciplines qui ont marqué son histoire. *Criminologie*, 51(1), 79-110.
- Leguerrier, Y. (1989). Les entreprises de prostitution commerciale: les commerces éphémères des marchés illicites. *Criminologie*, 22(2), 35-63.
- Leman-Langlois, S. (2008). Caractéristiques et évolution du terrorisme à motif religieux au Canada depuis 1973. *Criminologie*, 41(2), 9-29.
- Linteau, V. (2004). Les prêteurs sur gage dans le marché des biens volés à Montréal et leur impact sur la criminalité contre les biens. *Criminologie*, 37(1), 127-148.

- Marleau, J. D. (2003). Fratricide et sororicide : synthèse de la littérature. *Criminologie*, 36(1), 157-175.
- McFadden, D. (1986). The choice theory approach to market research. *Marketing Science*, 5(4), 275-297.
- Normandeau, A. (1972). Violence and robbery: A case study (chapitres 2 et 3). *Acta Criminologica*, 5(1), 11-106.
- Normandeau, A. (1981). Le vol à main armée au Québec. *Criminologie*, 14(1), 105-109.
- Ouimet, M. et Tremblay, P. (2001). Trajets urbains et risques de victimisation : les sites de transit et le cas du métro de Montréal. *Criminologie*, 34(1), 157-176.
- Papachristos, A. V. (2011). The coming of a networked criminology? Dans J. MacDonald (dir.), *Measuring crime & criminality: Advances in criminological theory* (vol. 17, p. 101-140). New Brunswick, NJ : Transaction Publishers.
- Paquin, J. (2004). Les fraudes fiscales collectives durables : étude d'un réseau de facturation de complaisance. *Criminologie*, 37(2), 151-175.
- Pinatel, J. (1979/1960). *La criminologie*. Paris, France : Éditions ouvrières.
- Pinsonneault, P. (1985). L'abandon de la carrière criminelle. *Criminologie*, 18(2), 85-116.
- Pratt, T. C. et Cullen, F. T. (2005). Assessing macro-level predictors and theories of crime: A meta-analysis. *Crime and Justice*, 32, 373-450.
- Pratt, T. C., Cullen, F. T., Blevins, K. R., Daigle, L. F. et Madensen, T. D. (2006). The empirical status of deterrence theory: A meta-analysis. Dans F. T. Cullen, J. P. Wright et K. R. Blevins (dir.), *Taking stock: The status of criminological theory* (p. 367-395). New Brunswick, NJ : Transaction Publishers.
- Reiss, A. J. (1988). Co-offending and criminal careers. *Crime and Justice*, 10, 117-170.
- Savoie-Gargiso, I. et Morselli, C. (2013). Homme à femmes : le proxénète et sa place parmi les prostituées. *Criminologie*, 46(1), 243-268.
- Weisburd, D. (2015). The law of crime concentration and the criminology of place. *Criminology*, 53(2), 133-157.
- Wortley, R. (2001). A classification of techniques for controlling situational precipitators of crime. *Security Journal*, 14(4), 63-82.
- Wright, R. T. et Decker, S. H. (1994). *Burglars on the job: Streetlife and residential break-ins*. Boston, MA : Northeastern University Press.

## Fifty years of crime in *Criminologie*

**ABSTRACT** • *Classic and neoclassic approaches in criminology take the criminal act as the basic unit of analysis. While this approach had been abandoned by many researchers, the 1968 publication of Crime and Punishment: An Economic Approach by Gary S. Becker, as well as subsequent publications, led some researchers to return to detailed investigations of how crimes are committed. This article analyzes the place of the criminal act in articles published in Criminologie since its beginnings in 1968. After a*



*brief look at the principles of the classical school of criminology, it shows that only 11 articles analyze crime itself. These articles are analyzed to see if they have any points in common. The article ends with observations about future publication of research on criminal acts in Criminologie.*

**KEYWORDS:** *Crime, Classical school in criminology, rational choice, strategic analysis.*

## **Cincuenta años de estudio del crimen en la revista *Criminología***

**RESUMEN** • *El crimen es la unidad de análisis de base de las aproximaciones clásica y neoclásica en criminología. Este interés por el acto delictivo fue puesto de lado durante una buena parte de la historia de la criminología, pero reemergió con la publicación, en 1968, de un texto importante de Gary S. Becker. El objetivo de este artículo es describir el lugar ocupado por el crimen en las contribuciones publicadas por la revista Criminologie desde su fundación en el mismo año. Luego de un breve recuento de los grandes principios de la aproximación neoclásica, se demuestra que el crimen ha ocupado un lugar marginal en la revista. Los once artículos que analizaron específicamente una forma de crimen son descritos luego con el fin de identificar los puntos comunes entre los artículos. Este artículo concluye con algunos comentarios y observaciones sobre el futuro de la investigación sobre el fenómeno criminal, difundida por la revista Criminología.*

**PALABRAS CLAVE** • *Crimen, aproximación clásica en criminología, elección racional, análisis estratégico.*